



## Conseil économique et social

Distr. générale  
16 juin 2010

Original : français

---

### Session de fond de 2010

28 juin-23 juillet 2010

Point 14 e) de l'ordre du jour provisoire\*

### Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme : Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

#### **Note verbale datée du 23 octobre 2009, adressée au Secrétariat par la Mission permanente du Togo auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente du Togo auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Organisation et a l'honneur de porter à sa connaissance l'intention du Togo de poser sa candidature au poste de membre du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Le Togo est partie à plusieurs conventions, traités et protocoles relatifs aux réfugiés ou aux apatrides, dont la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés; la Convention de 1954 relative au statut des apatrides; et la Convention de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique.

Par ailleurs, le Togo est par nature une terre d'accueil qui reçoit, entre autres, les réfugiés des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Afrique centrale à qui il assure une protection physique et juridique.

Depuis le 8 juin 2005, le Togo a créé le Haut-Commissariat aux rapatriés et à l'action humanitaire qui collabore avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en vue du rapatriement, de la protection et de la réinsertion des réfugiés togolais à l'étranger.

Le Togo est donc disposé à coopérer pleinement avec tous les membres du Comité exécutif en vue de trouver des réponses constructives aux différents défis qui se posent au Haut-Commissariat pour les réfugiés.

---

\* E/2010/100.



Le Gouvernement espère par conséquent que le Conseil économique et social considérera de manière favorable sa candidature.

La Mission permanente du Togo saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat les assurances de sa haute considération.

---